

547

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 547 29 mai 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Victor Ruffy

La terre et le capital

La législation agricole est devenue, au fil des ans, un maquis d'une telle densité que non seulement le profane s'y perd, mais que le spécialiste s'y aventure avec la plus extrême prudence. A vrai dire, la complexité du système législatif et réglementaire est si importante dans ce secteur, sa maîtrise à ce point délicate, que personne ne peut être certain des retombées des mesures présentées régulièrement comme des remèdes à des difficultés, elles bien réelles. Paradoxal destin pour une loi sur l'agriculture qu'on doive en redouter les amendements éventuels, de peur qu'à force de peaufiner un texte manifestement dépassé on crée des difficultés supplémentaires aux paysans en voulant les aider.

Pourtant, certaines lignes de forces demeurent plus ou moins claires. Ainsi, on doit admettre que cette fameuse loi abandonne de plus en plus ses objectifs socio-économiques initiaux et qu'elle a désormais pour principale fonction d'assurer une transition sans heurts d'une agriculture traditionnelle à une agriculture industrielle.

Exagéré? A peine! Voyez une des phrases qui a fait tiquer les députés vaudois qui examinaient l'autre jour, comme il se doit, le traditionnel «rapport du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales», consacré pour l'occasion à la politique suisse du revenu agricole!

Côté principes, tout le monde, ou presque, semble d'accord. Pourquoi les mécanismes mis au point ne favoriseraient-ils pas l'encouragement à la culture des champs, l'adaptation du cheptel aux conditions de production et de placement, la limitation des importations, la prise en charge de certaines productions agricoles, etc., etc.? Et pourquoi n'appliquerait-on pas les mesures envisagées «de manière à permettre aux produits agricoles indigènes de bonne qualité d'atteindre des prix qui cou-

vrent les frais de production moyens calculés sur une période de plusieurs années, d'entreprises agricoles exploitées d'une façon rationnelle et reprises à des conditions normales»? Pourquoi, dans la détermination du revenu paysan, ne prendrait-on pas en considération «les autres branches de l'économie et les conditions matérielles des autres classes de la population»? Poser ces questions, c'est y répondre.

Mais entrer dans le détail du «ménage» agricole, c'est découvrir que ce bel accord unanime ne résiste pas à l'examen de la vie quotidienne des paysans. Un exemple (et c'est sur ce point que certains députés virent rouge, si on peut dire): il est prévu noir sur blanc que «l'actif de chaque entreprise est évalué en principe au prix de revient, à la condition toutefois que le prix d'achat du domaine n'excède pas le 200% de la valeur de rendement»...

Inutile dans ces conditions de parler du bon fonctionnement de l'économie de marché! Mais il y a plus: peut-on encore faire en sorte, sur une base aussi artificielle, que les «salaires» des paysans, ceux des membres de leur famille, ceux des aides temporaires, soient alignés sur ceux qui sont pratiqués dans d'autres secteurs?

Lorsqu'il est admis qu'un domaine puisse être acheté à un prix à ce point supérieur à sa valeur de rendement, c'est qu'un choix a été fait, notamment, entre le capital et les conditions de rémunération des agriculteurs: on rétribuera le premier avant les seconds. Conséquences inévitables: toute augmentation des prix des produits agricoles se traduira avant tout par une hausse du prix des terres; et les entreprises agricoles réduiront leur emprise au sol, dont la seule fonction sera celle de support et non plus celle d'outil de production. Une agriculture sans terre, parce que celle-ci est devenue trop chère! C'est le glas des exploitations familiales. C'est l'accélération prévisible du processus d'industrialisation de la production agricole, en contradiction avec les objectifs de la loi sur l'agriculture. Faillite de l'économie foncière.

Requiem pour l'épuration centralisée des eaux usées

Indice encourageant: la conférence de presse tenue le 21 mai dernier par M. Marcel Blanc, chef du Département vaudois des travaux publics sur les problèmes posés par l'épuration des eaux usées semble indiquer que l'officialité n'est plus fanatiquement opposée à toute solution autre qu'une épuration centralisée dans des stations aussi grandes et complexes que possible. Les étangs de stabilisation et les fosses de digestion anaérobie (ces dernières n'exigent au demeurant pas plus de place que les stations mécano-biologiques qui sont devenues chez nous, hélas, la méthode standard d'épuration) ont, semble-t-il, acquis au moins le droit de faire leurs preuves. On va même jusqu'à évoquer (cf. le compte-rendu de la «TLM») l'existence du système de toilettes sans eau, qui aurait donc l'honneur d'être digne d'intérêt! Tout cela est positif. C'est un petit pas en avant. Mais il faudra aller beaucoup plus loin.

FAIRE CACA DANS L'EAU POTABLE

On fait remarquer que les stations d'épuration du canton de Vaud retiennent chaque année des milliers de tonnes de matières fécales et autres détritiques qui, sans intervention, auraient depuis longtemps réduit le Léman à l'état de cloaque. Bravo! Mais la question fondamentale demeure: ces déchets doivent-ils obligatoirement être jetés dans de l'eau pour qu'on ait ensuite le plaisir coûteux de les en extraire? Cette question-là n'a, à première vue, pas été posée. La coutume de faire caca dans de l'eau potable n'a même pas été remise en cause. On en reste donc toujours, pour l'essentiel, à la lutte contre les symptômes. Pas question de s'attaquer systématiquement aux racines du mal! Tout cela est dangereux. Quand j'étais gamin, vers la fin de la dernière guerre — ce n'est pas si vieux! — le Léman était encore très propre.

Puis a acquis droit de cité un développement touristique-économique d'une ampleur démentielle qui a d'une part considérablement enlaidi les rives du lac et d'autre part transformé ce dernier en dépotoir. Il faut bien se souvenir que l'idée même d'épuration des eaux ne s'est imposée aux autorités que lorsque la dégradation du Léman était devenue évidente.

L'EXPANSION AVANT LE LAC

Rien n'a été entrepris à l'époque pour prévenir le mal. La seule chose qui comptait — et malheureusement rien n'a changé de ce côté-là — c'était l'expansion économique, assez importante, à ce qu'il semblait, pour qu'on lui sacrifie le lac. Et puis on en est venu à penser qu'on aurait tout de même avantage à ce que le Léman ne crève pas trop vite. Ne serait-ce que pour que le sacro-saint tourisme et autres activités lucratives dépendantes d'un minimum de salubrité lacustre puissent se poursuivre.

Apparut alors la station d'épuration et son cortège de mérites divers qui entraînèrent la mise en place d'un traitement centralisé des eaux usées. On avait trouvé la combine: d'une part on avait créé un nouveau fromage économique, à base de tuyaux et de construction de stations; d'autre part on pensait avoir conjuré «simplement» la nécessité de limiter la croissance; l'épuration, sous cette forme, et dans l'esprit de ses propagandistes, c'était l'assurance de ne pas devoir restreindre les quantités d'eaux usées, l'assurance également de ne pas devoir mettre un frein à l'activité économique et touristique.

Aujourd'hui, on s'aperçoit que l'épuration centralisée ne suffit pas: elle est peu efficace, extrêmement coûteuse et elle génère des problèmes de pollution secondaire pour le moins ennuyeux. Par ailleurs, le Léman va de mal en pis malgré de petites améliorations passagères qu'on s'est comme de juste pressé de mettre en évidence.

On admet maintenant (voir la conférence de presse

que nous saluons au début de ce texte) que la responsabilité des phosphates est engagée dans ce processus.

Encore un problème qu'on n'a pas commencé à attaquer avant que la situation ne soit devenue critique. Et comment l'a-t-on abordé? En prenant à bras le corps les causes de la dégradation? Non bien sûr: en s'acharnant contre des symptômes, en déphosphatant — mal! — dans les stations d'épuration. Alors qu'il est parfaitement possible de supprimer *complètement* les phosphates dans les produits de lessive sans compromettre la qualité du lavage.

Pour le reste, il faut préciser une chose: ce n'est pas seulement la faute des phosphates! Il y a simplement des limites physico-chimiques à l'épuration... Cela implique bien sûr que la concentration des eaux usées dans de grandes stations avec rejets concentrés en un seul point, dans une rivière ou dans un lac, cela implique que cette façon de faire-là est erronée. Il y aurait donc urgence à redécentraliser les rejets (et l'épuration si elle est nécessaire) autant que possible.

DE COMBINE EN COMBINE

En ville cependant, les stations existent, et les égoûts aussi... Il est donc nécessaire de réduire les quantités d'eaux usées et de mettre progressivement en place des systèmes d'évacuation des déchets qui n'utilisent pas d'eau. Ce n'est peut-être pas si facile à envisager, mais il est grand temps de se mettre à l'ouvrage. Sinon, dans quelques années, et après avoir dépensé encore quelques milliards supplémentaires à déphosphater, à dénitrifier, et autres opérations de cet ordre, on s'apercevra que le Léman ne va pas mieux. On avisera en catastrophe; on finira par passer à la combine suivante; et ainsi de suite; jusqu'à l'échéance finale, la mort du Léman. A moins qu'on empoigne les causes et qu'on se décide à agir.

P. L.

Les enseignants -gnan

Ecole: motions, pétitions, interpellations, manifestations, révisions, modifications, rationalisations, régionalisation, cantonalisations, sélections, commissions, centralisations, uniformisations...

Ras le bol! et je ne suis diantre pas le seul.

C'est la faute à l'Etat, à la nation, à Voltaire, à la famille — qui comme chacun le sait, part en petits morceaux et n'assume plus ses responsabilités, fi la vilaine! — c'est la faute à la commission machin qui n'était composée que d'une bande de trous de jets d'eau, c'est la faute à la bombe atomique et à la publicité, c'est la faute à Oin-Oin...

Ne revenons pas sur *Les méfaits de l'Instruction Publique* (qui date de 1929) et sur tout ce qui a suivi. Revenons, mais oui, sur les enseignants. Le fait est que j'en ai un peu ras le bol de ces petites nénettes (oh! charmantes, le plus souvent, gentilles, bien roulées, toute pleines de bonne volonté et de lectures de bons livres) et de ces gugusses (oh! sympathiques, plutôt sportifs, pas trop boutonneux pubertaires) qui sortent des Ecoles normales ou de leurs stages pour entrer tout droit direct dans l'enseignement, leur CAP en poche.

Le fait est que j'en ai un peu ras la patate, également, de ces messieurs-dames sérieux, tout frais émoulus de l'Université, et d'un certain nombre d'enseignants d'icelle, sacrés vieux emmerdeurs pontifiants qui ne méritent pas le quart de leur salaire — beaucoup trop élevé d'ailleurs.

Ils ne font pas le poids, en fin de compte.

Il se trouve que l'école, avant d'être un système, avant d'être une organisation plus ou moins cacophonique, avant d'être une institution, est une *collection d'enseignants* donc de gens apparemment vivants.

Avant les programmes, les organigrammes et les activités complémentaires à option, il y a, ne vous en déplaise, des êtres tenus généralement pour humains.

Donc, si ça coince quelque part, c'est *d'abord là que ça coince*.

Et c'est la conclusion de toute une série d'observations.

Pas d'illusions à se faire: il n'y a pas de solution-miracle.

Mais on pourrait, à peu de frais, et sans rien chambarder, chambarder beaucoup tout de même — ce qui est la façon la plus efficace de chambarder.

Je veux parler de la *formation des enseignants. De tous les enseignants*. De tous les degrés.

On sait depuis longtemps que la plupart d'entre eux ne sont *jamais sortis de l'école* (et pourtant ils doivent, aussi, préparer les mômes à la vie hors de l'école!).

Ils entrent en maternelle, suivent le chemin habituel, passent à l'université ou à l'Ecole normale puis en sortent pour rentrer tout droit direct dans un collège quelconque, de l'autre côté de la barrière.

C'est délirant.

Ils tournent en rond!

Viennent se brouter les pattes!

(Et dire qu'il me va falloir confier mes moutardes à des gens qui ne sont jamais sortis de leurs livres! A des benêts qui ne savent pratiquement pas le premier mot de ce qui fait l'essentiel de la vie de l'écrasante majorité des gens! A des oliviers qui n'ont jamais travaillé que du chapeau et jamais mis les pieds dans une usine, dans une ferme, dans un magasin, dans un commerce quelconque! Ah, nom de dieu, à des planqués qui se prennent pour des *maîtres*! aïe, aïe, aïe, aïe, aïe....!)

Certes, je me garderai bien de mettre tout le monde dans le même sac. Il y a des enseignants qui ont tout de même une densité humaine supé-

rieure à celle du sagex. Et je leur tire mon chapeau, sans réserve. J'en connais. Mais, pour donner un ordre de grandeur, ça ne fait jamais qu'un sur huit ou dix dont on peut dire: «il (elle) a vraiment de la tripe...»

Il y a les autres. Beaucoup d'autres. Qu'il faudrait pendre au premier arbre venu du préau. Les planqués.

Et nous sommes obligés de leur confier nos gosses!

Les voyages forment la jeunesse.

C'est bien connu.

Je prie donc mesdames-messieurs nos députés de bien vouloir prévoir, dans la loi sur la formation des enseignants, si elle existe, une période de cinq ans de voyages et de travail en usine, dans le commerce ou l'agriculture, pour tous les candidats-enseignants.

Ensuite, et seulement ensuite, ils auront l'autorisation d'enseigner.

C'est très chinois, peut-être.

Mais, chinois ou pas, ce tamis limiterait le nombre de toquards.

Donc limiterait l'étendue de la pétaudière. Et apprendrait à vivre — la probabilité n'est en tous cas pas nulle — à un certain nombre de blancs-becs qui regardent leurs élèves de haut parce qu'ils ont lu Piaget.

Ah! je les entends récriminer: «Vieux con paternaliste! Ce sont les programmes qui sont malfoutus, ce sont les commissions scolaires qui sont bourrées d'incompétents et de gros lards!» Certes.

Mais il faut commencer par un bout. Et le bout, c'est celui qui tient la baguette.

Mais qui va se lancer dans pareille réforme? La caste enseignante forme, n'est-ce-pas, un réservoir électoral qu'il faut flatter dans le bon sens du poil. Pas de vagues, donc, pas d'attaque de front.

Donc rien ne changera.

Gil Sauffer

Les cantons font la loi ... ou ne la font pas

Allons bon, voilà la Suisse de nouveau la cible des reproches de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)! Ce n'est pas la première fois... et on doute que les admonestations des spécialistes internationaux aient cette fois davantage de poids que les précédentes; cela d'autant plus qu'aucun pays ne trouve grâce devant l'AIE au chapitre de la politique énergétique face aux menaces d'inflation et de chômage accru qui se profilent à l'horizon immédiat dans la foulée d'une pénurie prévisible de pétrole.

Bref, il est bon tout de même de savoir que l'AIE juge insuffisante la politique helvétique, en particulier dans le domaine des interventions des pouvoirs publics sur le mécanisme des prix, les criti-

ques les plus intéressantes s'adressant aux cantons jugés trop mous dans leurs mesures prises pour favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie.

Concernant les cantons, précisément, il est possible aujourd'hui de faire le point: la «Schweizerische Handelszeitung» publiait il y a peu (n° 17, 24 avril 1980) une remarquable synthèse, mise au point par R.A. Leber, sur l'état des efforts menés par les gouvernements cantonaux pour promouvoir une réponse au «tout-nucléaire».

Le moins qu'on puisse dire est que le travail de recensement mené pour l'hebdomadaire économique zurichois montre que la bonne volonté est inégalement répartie à cet égard sur le territoire de la Confédération! D'où viendra le coup de pouce indispensable qui permettrait la mise au point des lois et des règlements (et encore, les textes ad hoc adoptés, il faut les faire appliquer!) indispensables? En l'absence d'une intervention rapide des «milieux intéressés» plus ou moins officiels, il sera

difficile de compter sur les mouvements antinucléaires qui viennent de faire la preuve de leur division (trois initiatives en présence, comme on sait) se condamnant pratiquement à l'échec.

En tout état de cause, voici les grandes lignes du panorama intercantonal publié par la «Schweizerische Handelszeitung». Points de repère qui permettent de se faire une idée des urgences, même si, comme on s'en doute, la difficulté de l'enquête et en particulier le temps nécessaire à la réaliser font que, sur un point ou un autre, la situation a pu changer depuis l'établissement des données. Deux remarques: on ne trouvera pas, dans ce tableau, les réponses jurassiennes aux questions posées, les priorités n'étant pas encore définies au moment de la remise du questionnaire; à noter aussi que tous les cantons, sans exception, ont répondu que les économies d'énergie étaient à l'ordre du jour dans les bâtiments publics.

ZH BE LU UR SZ OW NW GL ZG FR SO BS BL SH AR AI SG GR AG TG TI VD VS NE GE

Loi sur l'énergie
Fonctionnaire ad hoc
Subventions
Allègements fiscaux
Prescriptions pour l'isolation
Contrôle des chauffages
Prescriptions pour la climatisation

6	2	6	6	6	5	6	5	5	6	2	7	2	5	5	7	3	6	3	6	5	3	5	2	7
1	1	4	4	4	4	4	5	4	1	4	1	1	4	4	4	1	1	1	4	1	1	4	1	1
6	5	7	8	8	8	8	8	8	8	5	6	5	5	8	8	8	8	8	8	1	5	7	7	7
1	1	6	6	1	6	6	6	1	1	5	1	1	1	4	4	1	1	6	1	1	4	6	7	1
1	5	5	5	5	5	5	2	4	2	1	1	1	5	5	5	5	4	5	4	5	5	2	4	4
1	1	1	5	5	5	5	1	4	5	1	1	1	1	1	1	1	4	1	5	5	1	2	4	1
6	5	8	5	5	5	5	7	6	6	5	6	5	5	8	5	5	5	6	7	6	5	5	5	4

1: en vigueur; 2: obtenu; 3: en préparation; 4: en vigueur en partie; 5: prévu; 6: sera examiné; 7: pas envisagé pour l'instant; 8: pas envisagé.

Chauffage électrique: propagande officielle

L'Office d'électricité de la Suisse romande (Ofel), toujours subventionné par les pouvoirs publics grâce à l'obstination des partis politiques bourgeois appuyés pour la circonstance par le Groupe-

ment pour la protection de l'environnement (!), remet ça! Dans l'un de ses derniers bulletins d'«informations» (n° 273), il y va d'un éloge du chauffage électrique. Sous un titre alléchant: «Quelques vérités à propos du chauffage électrique». Comme d'habitude, les arguments présentés sont fallacieux. Et une fois de plus¹ il faut remettre les choses au point.

On ne va pas retranscrire ici les «arguments» développés par l'Ofel (avec la bénédiction de la commune de Lausanne qui le subsidie). Rapidement, quelques points de repère.

D'abord, il faut relever que le chauffage électrique exige la mise à disposition d'une *puissance*. Il ne s'agit donc pas seulement de fournir un certain nombre de kWh, mais de donner l'assurance que,

par temps froid par exemple, la puissance électrique requise pour chauffer tous les immeubles dépendant du chauffage électrique soit disponible. Cette seule constatation infirme, et d'un bon bout, les considérations lacunaires de l'Ofel.

TROIS FOIS GÖSGEN

Quelques chiffres? Admettons qu'en l'an 2000, on ait installé, comme l'Ofel l'appelle de ses vœux, 300 000 logements avec le chauffage électrique. Admettons encore, et nous sommes modestes, une puissance installée de 15 kWh par logement. Nous aurons alors besoin d'une puissance de pointe de 4500 Mw au total. Soyons encore gentils et concédons une réduction, pour non-simultanéité de la demande, de l'ordre de 30%. Nous nous retrouvons avec une puissance nécessaire de 3000 Mw... soit plus de trois fois Gösgen!

Et il s'agit effectivement d'un besoin supplémentaire, puisque, les sociétés de production nous l'ont assez seriné, en hiver notre électricité nationale est utilisée à plein.

Puisque nous y sommes, parlons encore rendement! L'Ofel devrait apprendre, depuis le temps que cela lui a été suggéré, à produire des calculs de rendement corrects qui tiennent compte de la *qualité* de l'énergie mise en jeu.

Dans le cas du chauffage électrique direct, qui demeure le comble de l'inadéquation entre la forme de l'énergie utilisée et les besoins de l'utilisateur, le rendement exergétique (qui exprime le taux de cette adéquation) est de 7%! Ceci, sans tenir compte des pertes à la production et pendant la transmission; ces pertes-là prises en compte, on aboutit à un rendement exergétique global de 2 à 3%. Et c'est ça que l'Ofel voudrait nous faire installer!

En fait, il est clair que le rendement exergétique de toute forme noble d'énergie transformée uniquement en chaleur à basse température ne peut être bon. C'est vrai de l'électricité, mais aussi du mazout et du gaz naturel, voire du bois et du charbon.

Que faire dans ces conditions, direz-vous peut-être? Pour aboutir à de meilleurs résultats, il faut mettre en valeur la qualité de l'énergie disponible en utilisant des pompes à chaleur et, dans le cas de combustibles, en favorisant la «cogénération», c'est-à-dire, comme ce mot l'indique, en produisant simultanément de la chaleur et de l'énergie mécanique. C'est bien de ce côté-là qu'on trouve les solutions les plus prometteuses à ce chapitre énergétique, solutions que l'Ofel, on s'en doute, passe soigneusement sous silence.

Un usage plus intense des pompes à chaleur et de la cogénération par petites unités décentralisées permettrait de subvenir à nos besoins actuels en énergie utile tout en réduisant de manière considérable (30% ou davantage) nos besoins en énergie primaire.

La proposition de l'Ofel — son plaidoyer vibrant pour le chauffage électrique — n'est qu'une façon de remplacer une source d'énergie non renouvelable, le pétrole, par une source d'énergie pas plus renouvelable, le nucléaire; pire encore: c'est se

mettre dans la situation de procéder à cette fâcheuse substitution sans tenter d'améliorer le rendement d'utilisation, ni de l'une ni de l'autre (et pour cause: il faudra bien utiliser l'énergie dispensée par les centrales nucléaires!). On ne voit pas bien qui profiterait de l'exercice, si ce n'est les promoteurs de centrales et les vendeurs de résistances électriques.

Notons encore une fois, pour en terminer avec cette mise au point, que le chauffage électrique, s'il est très répandu, est un pas de plus vers une centralisation abusive et dangereuse. Les systèmes centralisés sont fragiles: les pannes, lorsqu'elles se produisent affectent inévitablement un nombre considérable de gens. En définitive, le seul avantage de la centralisation est de maintenir en vie les monopoles. C'est sans doute à cela que l'Office d'électricité de la Suisse romande veut contribuer.

¹ Voir DP 531 du 31.1.80; et aussi DP 475 du 9.11.78, «L'énergie nucléaire par la bande».

A SUIVRE

Récoltes records, comme on sait, en fait de céréales indigènes, dans notre pays en 1978 et 1979. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que la surface cultivée concernée ne cesse de diminuer: dernière estimation pour 1979, 99 400 hectares; surface «provisoire» pour 1978, 100 400 hectares. Un recul sensible par rapport à 1967, année du précédent «record», pratiquement porté à la même hauteur que ces deux dernières années, où la superficie consacrée aux céréales panifiables avait atteint plus de 122 000 hectares. Selon les calculs du Ministère américain de l'agriculture, la Suisse figure au deuxième rang de la statistique mondiale du rendement à l'hectare du blé et des céréales fourragères, assez loin pourtant du leader, les Pays-Bas.

* * *

Remarquable enquête de la Fédération romande

des consommatrices sur «la consommation de la culture». L'apparition, sur ce marché-là, d'un groupe de pression aussi percutant que l'est la FRC pourrait enfin mener à un éclaircissement des rapports — traditionnellement figés — entre les «producteurs» et les consommateurs culturels. Spécialement dignes d'intérêt, les souhaits exprimés par la FRC au rayon des bibliothèques. Qu'on en juge plutôt! Pour l'organisation romande les bibliothèques devraient offrir «un nombre et un choix de livres suffisants (un tiers au moins, si possible la moitié, de documentaires, renouvellement régulier, au moins 5% du stock), la gratuité et un libre accès aux rayons, un local accueillant avec coin de lecture, des heures d'ouverture adaptées aux besoins de la population, un personnel capable de conseiller les lecteurs et d'animer la bibliothèque, de la faire connaître à la population».

Chers Collègues,

Nous avons tous vécu au mois de mars un événement important: la désignation de cinq des nôtres comme candidats au Comité coopératif et d'un autre collègue comme candidat au conseil d'Administration.

Il ne faudrait pas que la possibilité de voir siéger nos collègues au sein de ces organes statutaires soit réduite à néant par un mouvement oppositionnel et hasardeux qui se nomme M-Renouveau.

Vos trois commissions du personnel vous recommandent vivement de VOTER. De voter la liste ORANGE de Migros Vaud où figurent les noms de nos collègues désignés.

VOTEZ ORANGE - FAITES VOTER ORANGE

Au nom des trois commissions du personnel et de la commission syndicale FCTA/Migros.

Les présidents

Monique Suter

Francis Jaquet

Marcel Rieder

Nicolas Scalisi

P.S. Les frais de cette information et du communiqué que nous publierons à l'intention des coopérateurs nous incombent totalement. Ci-joint, un bulletin de versement. Nous comptons sur votre appui financier, car Migros Vaud n'a pas le droit de soutenir de ses deniers une propagande faite uniquement pour la liste orange.

Circulaire pré-électorale à l'adresse des syndiqués et portée au milieu du mois de mai

SUITE

Howeg: le sauveur reprend ses billes

Le business vit à un rythme que les délais rédactionnels d'un hebdomadaire¹ ne permettent pas toujours de soutenir!

L'encre de DP (si on peut toujours parler d'encre...) n'était pas encore sèche que l'affaire de la Howeg (DP 546) prenait un tournant qui devrait se révéler important.

Le 20 mai, en effet, on apprenait que la maison Hofer & Curti, le «partenaire-sauveteur» de la Howeg retirait ses billes: pas d'offre de participation au capital de la société anonyme que la Howeg risque de ne plus devenir, et pas non plus, du même coup, de prêt d'un manager pour sortir la Howeg des chiffres rouges — l'homme en question: H.W. Lüthi, celui-là même qui avait déjà efficacement contribué à tirer d'affaire la coopérative d'achat EG Berthoud, toujours pour le compte de Hofer & Curti.

Tenterons-nous un premier bilan de ce rebondissement supplémentaire dans la vie d'une

LE CARNET DE JEAN-LOUIS CORNUZ

De Frouze à Fort-Lamy en passant par le Doubs

Conférence de l'une de mes élèves sur un certain Aitmatov, écrivain kirghize...

(Je connaissais un peu Aitmatov, la «Voix ouvrière» ayant publié en 1978 trois de ses récits en guise de feuilleton!)

(Et dire que «la gauche» a laissé disparaître la «Voix ouvrière» journalière, comme elle avait laissé disparaître «La Sentinelle - Le Peuple» - il y a de quoi se tirer des balles, vous ne trouvez pas? «Kantönligeist», esprit de chapelle, etc.).

Mes connaissances sur la Kirghizie étant un peu

entreprise dont la destinée, si elle ne fait pas beaucoup de bruit en Suisse romande, est tout à fait significative de l'état d'un secteur important de la vie économique helvétique?

Paradoxalement, retirer à la fois 25 millions et un «homme fort» de la circulation ne revient pas à libérer la Howeg, mais au contraire à exercer sur elle une pression encore accrue: ceux qui ont mis dans leur bonnet de conserver à la Howeg sa forme juridique de coopérative se trouvent mis en demeure de trouver en toute hâte une solution de rechange s'ils veulent conserver quelque crédit; et ce, dans une position d'infériorité manifeste.

Voilà qui fera peut-être l'affaire de Coop qui, en cette occasion, pourrait montrer une nouvelle fois les dents (comme dans le cas de Radio-TV Steiner). Voilà qui pourrait aussi favoriser une nouvelle intervention de Karl Schweri, le patron de Denner qui s'attribue volontiers une mission d'animateur de la vie commerciale dans notre pays.

L'assemblée générale de la Howeg, prévue en

juin, comme les événements et communiqués qui ne manqueront pas de la précéder, révélera si l'opération de sauvetage doit réussir.

PS. Décidément, les rebondissements en manquent pas dans cette affaire Howeg! Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la situation se décline encore: alors que l'assemblée générale des actionnaires est fixée au 10 juin, le conseil d'administration actuel a présenté en bloc sa démission, tandis que les opposants à la solution «société anonyme» assurent qu'ils sont en mesure de proposer un «conseil de rechange», qui bénéficierait notamment des services d'anciens cadres décidés à tout faire pour que survive la coopérative.

¹ Pour mémoire, un rapide rappel du «ménage» de DP: si les abonnés reçoivent leur journal jeudi ou vendredi (au plus tard) chaque semaine, il faut savoir que les derniers textes rédactionnels sont remis à l'imprimerie aux premières heures du mardi, l'essentiel du numéro — rédigé pendant le week-end — étant composé pendant la journée du lundi (Réd.).

vagues, j'ai ouvert le «Petit Larousse». J'ai appris que:

1. La Kirghizie s'étend sur environ 200 000 km², soit entre quatre et cinq fois la Suisse, le long de la frontière chinoise;
2. la capitale, Frouze — autrefois Pichpek — compte 430 000 habitants;
3. Tachkent, capitale de l'Ouzbekistan, en compte 1 385 000 (en 1964, un million en chiffres ronds);
4. en revanche Kaboul, capitale de l'Afghanistan, n'en compte que 310 000 ...

Ayant poursuivi mes recherches, j'ai découvert que Rouen, capitale de la Normandie (cathédrale, et duc de Normandie partant à la conquête de

l'Angleterre, et Corneille, et Flaubert, etc), en compte 120 000 (en 1964, 120 000 également, en chiffres ronds)...

Je me suis demandé si dans ces quelques chiffres, il n'y avait pas une part d'explication...

— Explication de quoi?

— Eh bien... de tout ce qui se passe dans le monde en général, et dans le Moyen-Orient en particulier... Cela d'autant plus que j'ai encore découvert ceci: la capitale du Tchad, N'Djamena (anciennement Fort-Lamy; on dira ce qu'on voudra: *Lamy* était vraisemblablement un épouvantable brigand; il avait du moins un nom prononça-

ble!), dans une région où que je croyais déserte et où je n'enverrais pas Matthias (Matthias, c'est mon chat) — la capitale du Tchad, donc, compte 179 000 habitants, dont je vois mal à quoi ils peuvent passer leur temps, sinon à mourir de soif et à échanger trois dattes contre deux sauterelles.

Autre explication de ce qui se passe dans le monde en général, mais cette fois dans la France en particulier!

M'étant mis à feuilleter le «Petit Larousse» au hasard, je suis tombé sur l'article consacré à «Yersin (Yersin «la Peste», fils d'Alexandre Yersin, entomologiste, maître au collège d'Aubonne, puis à celui de Morges). J'ai appris que c'était un savant *français*, né à Aubonne (Doubs — sic!). Inutile de dire qu'il n'y a pas d'Aubonne dans le Doubs. Le «Grand Larousse» rectifie: «... français d'origine suisse (c'est gentil, ça), né à Morges...» etc. Et dire que nous nous moquons des Russes et des Chinois, et de leur manie de vouloir tout annexer!

Troisième explication, de ce qui se passe dans le monde en général, mais nulle part en particulier! J'ai eu la visite de Oscar Haac, professeur à l'Université de Stony Brook (N.Y.), dont je fis la connaissance en 1947, à la Bibliothèque de la Ville de Paris, où il travaillait sur Michelet (et moi aussi). J'ai le regret de dire que les choses vont mal aux USA... La vie est devenue très chère: l'essence, en particulier... J'ai cru comprendre qu'elle avait doublé et coûtait désormais quelque-chose comme 65 ct. le litre... La conclusion? La conclusion est qu'une fois de plus, on se f... complètement de nous, et qu'il n'y a *aucun rapport* entre la crise au Moyen-Orient et le prix de l'essence... Puisque le même litre d'essence vendu par les mêmes Arabes, Iraniens, etc., coûte presque deux fois plus cher en Suisse qu'il ne coûte aux USA. Tout de même, je donnerais bien un petit écu pour savoir où va l'argent...

VAPEURS

La liberté d'expression au fond d'un verre d'alcool

Le Parti du Travail avait à l'époque résolument soutenu l'initiative des Jeunes Bons Templiers, laquelle, on s'en souvient, s'opposait farouchement à la publicité pour l'alcool et le tabac. L'initiative avait été rejetée en votation populaire.

En fait, les pertes, pour les communistes, avaient été surtout sensibles au chapitre publicitaire: le volume des annonces «alcoolisées» avait fondu dans leur organe officiel, alors quotidien. Certains annonceurs avaient acculé la «Voix ouvrière» à respecter sa propre logique: vous prêchez l'interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac? Fort bien, nous n'annonçons plus... Oh, pas de déclaration fracassante de boycott! Juste un refus poli opposé aux démarcheurs du journal.

Il y a trois semaines, le Grand Conseil genevois

revenait sur le sujet. Interpellé, le Conseil d'Etat présentait alors une série de propositions d'action. Notamment, une invitation aux communes à interdire la publicité pour l'alcool et le tabac sur la voie publique.

Sursaut d'indignation d'un député-paysan radical: violation inadmissible de l'autonomie communale!

Au vote, la position radicale l'emportait... grâce à l'abstention des communistes.

Traumatisme publicitaire durable au sein du Parti du Travail? Influence de Roger Dafflon, «ministre» des sports, qui tient aux redevances publicitaires engrangées sur les stades?

Cette petite histoire, non pas pour jeter la pierre à une formation politique, mais pour remarquer une fois de plus que l'exercice bien compris de la liberté d'expression suppose d'avoir les reins solides, et dans le cas précis de savoir lever le coude. Ce n'est pas le représentant de Martini et Rossi pour Genève qui nous contredira, lui qui tenait table ouverte ce soir-là à la buvette du Grand Conseil: pas de problème pour vider son verre, quant aux reins...

REÇU ET LU

Modeste et indépendant

«Il y a possibilité de vous abonner à ce petit périodique qui a vu le jour en septembre 1974. Modeste mais fidèle, il a apporté, dans le Pays de Vaud et en Suisse romande, des points de vue originaux et indépendants. A vous d'en mesurer l'importance et la qualité. Les gens qui écrivent dans cet opuscule, ainsi que le rédacteur responsable, vont persévérer encore longtemps. Au rythme de quatre numéros ou peut-être plus si le besoin se fait sentir.»

On est loin de la chasse à l'abonné et de la survie à

tout prix: la votation sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat est passée, mais «Le Libre Penseur» poursuit bien sûr sur sa trajectoire, sans découragement. Publication marginale sans doute — encore une de celles qui n'apparaîtront jamais dans les catalogues officiels; cf. DP 543 — mais publication qui répond aux besoins de ses familiers et sympathisants (trois cents en Suisse romande), publication aux ambitions bien définies — «donner un tremplin critique aux personnes qui considèrent que la laïcité a encore et plus que jamais un sens en cette fin du XX^e siècle», écrit Marc Zurcher, le rédacteur responsable — publication «pas comme les autres» — et même en voie de devenir unique en son genre sous nos latitudes, puisqu'entièrement composée à la main en ces

temps d'offset envahissant et de composition intégrée.

«Le Libre Penseur», bulletin édité par l'Association vaudoise de la Libre Pensée (adresse utile: case postale 103, Lausanne 17), ce que peut être la «presse» dans toute son indépendance.

— Une sorte de «première» dans le dernier numéro du magazine hebdomadaire du «Tages Anzeiger» (n° 21): pour préparer leurs lecteurs aux prochaines élections qui devraient avoir lieu début juin à la Migros, les responsables de cette publication ont tout simplement retranscrit le débat télévisé qui avait réuni, le 13 avril dernier, lors d'une émission «Table ouverte» de la TV romande, Yvette Jaggi pour M-Renouveau et Pierre Arnold pour la coopérative contestée, sous la houlette de Jean Dumur. Jusqu'ici, les «citations» se faisaient dans l'autre sens: de la presse écrite au petit écran.

LA COUTURE, UN POINT C'EST TOUT

On ne badine pas avec la couture en Romandie! Le très officiel bulletin d'information «Perspectives» (N° 3, mai 1980) publie «le programme romand pour l'enseignement des travaux à l'aiguille en troisième et quatrième année», tout en précisant que «les techniques indiquées représentent un indispensable minimum» et que «les réalisations, au choix de l'élève, doivent permettre une ouverture vers la créativité». Suit, comme de juste, l'énumération complète des disciplines en cause et qui vont de la broderie à la couture («main» et — signe des temps — «machine»). Rien que de très normal, dira-t-on. Certes, mais il faut admettre que le point crucial de cet enseignement doit être cette fameuse «ouverture vers la créativité des élèves». Qu'on en juge plutôt: au chapitre «crochet», après la tenue du fil et du crochet, on passe tout naturellement aux «mailles en l'air» ou «mailles chaînettes», puis aux «mailles serrées»; l'apprentissage du b-a ba! Et pour les exercices, les élèves romands ont le choix entre une pelote de coton jaune ou une pelote de coton turquoise. Il ne faudrait tout de même pas confondre «créativité» et fantaisie débridée.